



PRESIDÊNCIA DA REPÚBLICA
Governo Fernando Henrique Cardoso

**COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE:
TOUS POUR TOUS**

BRASÍLIA
1996

PRESIDÊNCIA DA REPÚBLICA
Governo Fernando Henrique Cardoso

**COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE:
TOUS POUR TOUS**

BRASÍLIA
1996

Brasil, *Presidente* (1995 - : F.H. Cardoso).

Communauté solidaire: tous pour tous/Fernando Henrique Cardoso. — Brasília: Presidência da República, Secretaria de Comunicação Social, Casa Civil, Programa Comunidade Solidária, 1996.

18 p. il. — (Documentos da Presidência da República.)

1. Desenvolvimento social — Brasil. 2. Política e Governo-Brasil. I. Cardoso, Fernando Henrique, 1931- .II. Título. III. Série.

CDD 361.981

Table des Matières

1. Qu'est-ce que la Communauté Solidaire? • 5
2. Comment fonctionne-t-elle? • 5
3. Communauté Solidaire: ce qu'a fait le Gouvernement en 1995? • 8
4. Que fera la Communauté Solidaire en 1996? • 13
 - 4.1 Convergence et intégration des actions ciblées sur les localités les plus pauvres • 14
 - 4.2 Amélioration de la performance des programmes prioritaires • 14
 - 4.3 Élaboration de partenariat gouvernement/société civile • 16
5. Quels sont les critères de sélection des communes en 1996 • 16
6. Quelle est la distribution régionale des communes prioritaires en 1996? • 17

1. QU'EST-CE QUE LA COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE?

La Communauté Solidaire est une nouvelle manière de faire face à la pauvreté et à l'exclusion sociale au Brésil à travers la participation de tous. Son objectif est de mobiliser tous les efforts disponibles, au sein du gouvernement et de la société, afin d'améliorer la qualité de vie des populations les plus défavorisées.

Unissant leurs efforts, le gouvernement et la société seront en mesure de produire les ressources humaines, techniques et financières leur permettant de mener une lutte efficace contre la pauvreté. C'est pour cette raison que la proposition de la Communauté Solidaire établit le principe d'un partenariat — gouvernement fédéral, états et municipalités — coordonné par le Secrétariat Exécutif et renforcé par les actions gouvernementales enrichies des initiatives issues de la société civile. Telle est l'attribution du Conseil Consultatif.

La Communauté Solidaire est un point important, mais pas le seul, d'un large ensemble d'actions, émanant du gouvernement et de la société, dans le but d'améliorer les conditions de vie de la population.

2. COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE?

Les actions de la Communauté Solidaire sont orientées par un Conseil Consultatif et un Secrétariat Exécutif.

Le Conseil Consultatif de la Communauté Solidaire comprend 21 membres représentant la société civile, 10 ministres d'Etat

chargés des programmes à mettre en oeuvre dans le cadre de la Communauté Solidaire et le titulaire du Secrétariat Exécutif. Sa fonction consiste en:

- proposer et donner son opinion sur les actions prioritaires figurant dans le programme social;
- identifier les nouveaux thèmes et proposer les stratégies qui seront adoptées en harmonie avec le gouvernement et la société civile;
- stimuler et renforcer les actions de la société civile organisée et la participation de tous les citoyens, en proposant une relation moderne et adéquate entre l'Etat et la société;
- proposer des formes d'interaction avec le secteur tertiaire afin d'élever l'efficacité et le niveau d'action des organisations de la société civile, comme les universités, les ONGs, les fondations, les églises, les conseils paritaires, les entreprises publiques et privées, les entités de classe et les associations, autour d'une discussion des thèmes sociaux;
- organiser des campagnes de prise de conscience de l'opinion publique pour le combat contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Domaines prioritaires du Conseil

Le Conseil de la Communauté Solidaire a choisi les domaines suivants comme cibles de son action:

- défense des droits de l'enfant et de l'adolescent en situation de risque;
- formation professionnelle des jeunes;
- crédit accessible aux populations démunies, afin d'augmenter leurs chances d'accès au marché du travail et à la production de revenu;
- alimentation de base;

-
- divulgation des moyens destinés à renforcer le secteur tertiaire;
 - encouragement aux meilleures initiatives entreprises dans le domaine social.

Le Secrétariat Exécutif de la Communauté Solidaire a pour objectif de coordonner et d'articuler les actions du Gouvernement Fédéral. Lié au Cabinet Civil de la Présidence de la République, le Secrétariat n'est pas chargé de mettre en oeuvre des programmes, de transférer des ressources ou de signer des accords. Avec le Conseil technique de l'IPEA, il travaille avec les ministères de la manière suivante:

- il identifie les régions où se concentrent les populations les plus défavorisées;
- il choisit les actions les plus importantes dans la lutte contre la faim et la pauvreté;
- il oriente l'application de ressources;
- il coordonne et suit le développement des programmes choisis, offrant des suggestions en vue de leur perfectionnement;
- il s'articule avec les états et les municipalités afin de promouvoir des actions intégrées dans les domaines choisis.

Au niveau fédéral, c'est ainsi que fonctionne le Secrétariat Exécutif, comme un instrument d'orientation des actions gouvernementales, en vue d'obtenir un rendement et une efficacité de plus en plus grands. Chaque état de la fédération constitue une équipe — généralement recrutée dans les Secrétariats aux Ministères du Plan ou du Travail — chargée de coordonner et de suivre de près les actions prioritaires, apportant des ressources financières plus amples et fournissant aux municipalités une assistance dans la gestion des programmes et la recherche de partenaires locaux.

Le travail de la Communauté Solidaire est dirigé vers les municipalités. C'est au niveau local que les possibilités de formation de partenariats sont plus vastes et que les actions publiques peuvent être plus aisément contrôlées par la communauté.

3. COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE: CE QU'A FAIT LE GOUVERNEMENT EN 1995?

Il a étendu la portée des programmes qui contribuent à réduire la mortalité infantile:

Lutte contre la dénutrition infantile
(INAN/MS)

En 1994, plus de 250 municipalités ont déjà bénéficié de l'appui du Programme, touchant ainsi une clientèle d'un demi million d'enfants et de femmes enceintes sous alimentés. En 1995 des ressources ont été allouées afin d'étendre ce programme à 750 municipalités et d'en faire bénéficier 600 mille personnes.

Agents sanitaires communautaires
(SAS/MS)

12 mille agents sanitaires communautaires ont été formés et engagés en 1995, élevant à 40 mille leur nombre total dans le pays; ils apportent leur contribution à plus de 1000 municipalités des régions nord, nord-est et centre-ouest. Il convient de souligner que près de deux tiers des agents travaillent dans le Nord-Est.

Assainissement de base
(FNS/MS)

En 1995, la Fondation Nationale de Santé a apporté son appui financier, technique et administratif à environ 600 municipalités dans des travaux d'adduction d'eau, de tout-à-l'égout et d'autres améliorations sanitaires.

Encouragement à l'Allaitement Maternel (INAN/MS)

En 1995, 29 hôpitaux-maternités ont été agréés par le Ministère de la Santé comme "hôpital ami de l'enfant" (établissements qui respectent les "dix règles de base pour un allaitement maternel réussi"), élevant ainsi à 40 le nombre de ces hôpitaux habilités alors qu'en 1994, à peine 11 d'entre eux étaient reconnus.

Les résultats obtenus par les programmes d'apport de complément alimentaire se sont améliorés:

Fourniture d'alimentation scolaire (FAE/MEC)

En 1994, le transfert de ressources a commencé en milieu d'année et s'est étendu sur une période d'environ 100 jours. En 1995, la FAE a assuré le goûter de 33,6 millions d'élèves pendant 173 jours (96% de l'objectif prévu).

Programme de distribution d'aliments en caractère d'urgence PRODEA (CONAB/MAARA)

Lancé fin décembre 1994, ce programme a touché en 1995 un million de familles dans 525 municipalités et 158 campements de "sans terre". Plus de 3 millions de paniers contenant 30 kg d'aliments chacun ont été distribués.

L'objectif prévu pour les communautés rurales:

Installations de familles rurales (INCRA/MAARA)

En 1995, 42.912 familles ont reçu un titre de propriété rurale, chiffre dépassant l'objectif prévu de 40 mille familles pendant la première année du Gouvernement Fernando Henrique Cardoso.

Installations de familles rurales
(INCRA/MAARA)

De ce total, 76,2% (32 .710 familles) correspondent à des projets nouveaux et le reste, 23,8% (10.202 familles) à des projets élaborés avant 1995 et qui étaient encore en mesure d'absorber des travailleurs ruraux.

Le total de ces fixations rurales réalisées en 1995 est le plus grand déjà effectué par l'INCRA; entre 1986 et 1994, 16 mille familles en moyenne ont été installées, avec en 1987 un chiffre maximum de 33 140 familles.

Mise-en-oeuvre d'un programme de production d'emploi et de revenu pour les micro et petites entreprises:

PROGER Urbain
(Mtb, BB et BNB)

En 1995, grâce aux ressources du FAT, le Banco do Brasil a financé des projets d'une valeur de R\$ 56,8 millions et le Banco do Nordeste d'une valeur de R\$ 116,5 millions. Il convient de souligner que le Secrétariat Exécutif de la Communauté Solidaire a obtenu auprès du Ministère des Finances, l'exemption de IOF et de dépôt obligatoire pour les prêts accordés dans le cadre du PROGER.

PROGER Rural
(Mtb, MAARA et BB)

En août 1995, le CODEFAT a approuvé un programme de promotion d'emploi et de revenu en zone rurale — PROGER Rural — destiné au financement de petits producteurs ruraux. En décembre 1995, R\$ 440 millions avaient déjà été appliqués par le Banco do Brasil.

Education professionnelle
(Mtb)

En 1995, 21 états ont signé, avec le Ministère du Travail, un accord destiné à la formation professionnelle de travailleurs urbains et ruraux.

*Reprise et financement de travaux d'assainissement
et de construction de logements pour la population
la plus démunie:*

Pro-assainissement et
Pro-logement
(Sepurb/MPO)

1,033 milliards R\$ a déjà été dégagé par le FGTS dont 643 millions R\$ ont été attribués à l'habitation et R\$ 390 millions à l'assainissement.

Les deux programmes ont été implantés au deuxième semestre 1995. Les propositions prioritaires de financement ont été choisies et classées par des instances collégiales dans les différents états. Les premiers contrats de financement ont été signés avec la Caixa Econômica Federal (Caisse d'Épargne) fin décembre 1995.

PROSEGE
(Sepurb/MPO)

En 1995, le PROSEGE — Travaux d'assainissement et production d'emploi et de revenu — a été revitalisé avec des ressources provenant d'emprunts étrangers et tout au long de l'année, R\$ 68,5 millions ont déjà été appliqués.

Il a mené, conjointement avec les états, une action intégrée d'une part, dans 302 municipalités particulièrement démunies, choisies en fonction du nombre d'indigents qu'elles comportent et, d'autre part, dans les régions les plus pauvres des capitales et des régions métropolitaines:

Actions Intégrées dans des zones de pauvreté

En 1995, le travail s'est principalement concentré dans le domaine de la santé (réduction de la mortalité infantile); de l'alimentation (goûter scolaire et distribution d'aliments aux familles défavorisées); de l'éducation (transport scolaire, visites médicales, remise de fournitures scolaires aux professeurs, aux élèves et à l'école, livraison de postes de télévision construction d'une école maternelle et réforme d'établissements scolaires). Dans ces communes, 215 millions R\$ ont été alloués, dans une première phase, à ces programmes.

Établissement de nouveaux partenariats dans la lutte contre la faim et la pauvreté entre le gouvernement et les Organisations Non Gouvernementales, la société civile et l'initiative privée. Citons en particulier:

Mouvement "Vive Rio"

Les ressources, obtenues lors de mises aux enchères d'immeubles appartenant à l'Union, ont été allouées à ce mouvement et particulièrement destinées aux enfants et aux jeunes.

Association brésilienne d'extension rurale

En collaboration avec l'ASBRAER, les travaux des extensionnistes ruraux dans les localités les plus pauvres sélectionnées par la Communauté solidaire, ont été renforcés.

Association brésilienne de canotage écologique et citoyenneté de l'Université fédérale de Rio de Janeiro

Un partenariat avec diverses institutions publiques et privées a permis la réalisation d'une expédition en Amazonie, chargée d'effectuer des recherches et d'apporter une assistance sanitaire aux populations riveraines du fleuve Solimões.

ABIFARMA et Sul América Seguros

Appuie le programme d'agents sanitaires communautaires par le don de 54 véhicules (Sul América Seguros) et d'équipements destinés à 40 mille agents communautaires, le tout s'élevant à R\$ 6 millions (ABIFARMA).

Fondation Banco do Brasil

Met en oeuvre un programme d'appui destiné aux paysans des régions les plus défavorisées du Programme de Communauté Solidaire.

Institut Brésilien d'Administration Municipale et Institut de Recherche Economique Appliquée

Analyse et divulgue les expériences innovatrices réalisées dans le domaine de la gestion des services publics et plus spécialement de ceux qui sont liés à l'assainissement de l'environnement et à la politique du logement en faveur des populations démunies.

4. QUE FERA LA COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE EN 1996?

Poursuivant la stratégie adoptée en 1995, le Secrétariat Exécutif de la Communauté Solidaire agira sur trois fronts, de forme concomittante:

4.1 Convergence et intégration des actions ciblées sur les localités les plus pauvres

En 1996, l'action convergente et intégrée de la Communauté Solidaire sera étendue à 1.111 communes, ce chiffre incluant les 302 communes ayant déjà bénéficié de cette assistance en 1995.

Un effort conjoint sera réalisé par le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'état concerné, dans les 302 communes qui ont participé à la première phase, afin d'élargir et d'améliorer les actions réalisées dans la lutte contre la pauvreté, par la formation professionnelle, la production d'emplois, l'assainissement de base et l'appui à l'agriculture familiale.

Dans les 809 communes qui participeront à la deuxième étape, l'action gouvernementale devra être orientée vers les domaines suivants:

- réduction de la mortalité infantile (programme de lutte contre la dénutrition materno-infantile et implantation d'agents sanitaires communautaires);
- complément alimentaire fourni aux écoliers et aux familles les plus démunies (repas scolaire et distribution d'aliments).
- appui à l'enseignement fondamental (transport et matériel scolaire et visite médicale scolaire).

L'élargissement de ces programmes exige l'adhésion des communes, la garantie de contreparties et le respect des conditions requises par chacun des programmes mentionnés.

4.2 Amélioration de la performances des programmes prioritaires

Dans le cadre des actions menées par les ministères qui participent directement à la Communauté Solidaire, certains programmes choisis devraient avoir des effets immédiats dans la lutte contre la faim et la pauvreté et atteindre les objectifs suivants:

- réduction de la mortalité infantile;
- apport d'un complément d'alimentation;
- renforcement de l'appui fondamental;
- production d'emploi et de revenu;
- amélioration des conditions d'habitation;
- développement rural.

Le budget destiné à ces champs d'action gouvernementale prioritaire s'élève à environ 5,5 milliards R\$, répartis de la manière suivante:

- 3,6 milliards R\$ sont partie intégrante de la proposition budgétaire envoyée au Congrès par l'Exécutif (sujette à reformulation);
- 1,6 milliard R\$ provient du FGTS destiné au financement des programmes Pró-Moradia et Pró-Saneamento (logement et assainissement);
- 280 millions proviennent du FAT destiné au programme de production d'emploi et de revenu.

| Champs d'action | Proposition budgétaire (en milliers de R\$) |
|--|--|
| Réduction de la mortalité infantile | 1.010.575,3 |
| Complément alimentaire(1) | 650.000,0 |
| Renforcement de l'enseignement fondamental | 632.308,7 |
| Production d'emploi et de revenu | 442.000,0 |
| Amélioration des conditions d'habitation | 530.476,8 |
| Développement rural | 372.803,9 |
| TOTAL | 3.637.164,7 |

Source: Ministères sectoriels

(1) Ne sont pas incluses les ressources destinées à l'acquisition d'aliments au compte des opérations officielles de crédit.

4.3 Élaboration de partenariat gouvernement/société civile

Le Secrétariat Exécutif, conjointement avec le Conseil de la Communauté Solidaire, continuera à rechercher des partenariats avec d'autres instances gouvernementales et des organisations de la société civile afin de mobiliser de nouvelles ressources matérielles, humaines et financières.

5. QUELS SONT LES CRITERES DE SELECTION DES COMMUNES EN 1996

La sélection des communes, cible prioritaire de la Communauté Solidaire en 1996, sera basée sur la liste des 1.064 communes les plus pauvres du pays, conformément à la liste élaborée par l'IBGE et le Secrétariat Exécutif, à partir des indicateurs de pauvreté municipale. Cette liste réunit deux groupes d'indicateurs:

a) Indicateurs d'indigence — Carte de la faim/IPEA

Ces indicateurs classent les communes en fonction du taux de familles indigentes, c'est-à-dire des familles dont le revenu est insuffisant pour assurer une alimentation convenable.

Dans chaque état de la fédération, on a procédé à une sélection des communes les plus pauvres qui réunissaient, ensemble, 10% du nombre total d'indigents de cet état.

b) Taux de conditions de survie — UNICEF/IBGE

Ce critère classe les communes en se basant sur le taux de survie des enfants de 0 à 6 ans, élaboré à partir des indicateurs suivants: revenu et niveau de scolarité du chef de famille, pourcentage d'enfants issus de familles mono-parentales dirigées par des femmes et pourcentage de foyers dont le ravitaillement en eau est insuffisant.

Les communes présentant les taux les plus bas ont été ajoutées à la liste de celles dont la somme des familles indigentes atteignait la limite fixée à 10% de l'ensemble des indigents de l'état.

La sélection des communes les plus pauvres du pays s'est effectuée à partir des listes établies sur la base des deux critères exposés ci-dessus et a été publiée en février 1995 par l'IBGE, sous le titre: "identification des zones de pauvreté au Brésil". La liste des communes de la région nord a été mise à jour pour y inclure la zone rurale, en prenant comme point de départ le travail réalisé par l'IPEA/SUDAM: révision des études estimatives en Amazonie (avril 1996).

6. QUELLE EST LA DISTRIBUTION REGIONALE DES COMMUNES PRIORITAIRES EN 1996?

La distribution régionale des communes est présentée dans le tableau ci-dessous:

**BRESIL — nombre de communes selon les différentes régions
Total (1) et communes touchées par la Communauté Solidaire**

| Région | Nombre de communes Total | Répartition en pourcentage | Nombre de communes Communauté Solidaire | Répartition en pourcentage |
|--------------|--------------------------|----------------------------|---|----------------------------|
| Nord | 398 | 8,0 | 129 | 11,6 |
| Nord-Est | 1.557 | 31,3 | 437 | 39,3 |
| Sud-Est | 1.553 | 30,8 | 246 | 23,7 |
| Sud | 1.058 | 21,3 | 173 | 15,7 |
| Centre-Ouest | 427 | 8,6 | 108 | 9,7 |
| TOTAL | 4.973 | 100,0 | 1.111 | 100,0 |

Source: Cour des Comptes de l'Union

(1) Ne sont pas comprises les communes créées et non installées.

On observe que les régions nord, nord-est et centre-ouest sont proportionnellement plus bénéficiées par ces programmes.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Secrétariat à la Communication Sociale

Appui institutionnel
Cabinet civil
Programme Communauté Solidaire

COLLECTION DE DOCUMENTS
DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

PORTUGAIS

1. DISCURSO DE DESPEDIDA DO SENADO FEDERAL
2. DISCURSO DE POSSE
3. MENSAGEM AO CONGRESSO NACIONAL
4. POLÍTICA EXTERNA
5. A NOVA FASE DA PRIVATIZAÇÃO
6. CONCESSÕES DE SERVIÇOS PÚBLICOS NO BRASIL
7. FATOS E DADOS SOBRE O BRASIL DO REAL
8. REAL UM NOVO COMEÇO
9. PROPOSTA DE REFORMA ADMINISTRATIVA
10. PROPOSTA DE REFORMA TRIBUTÁRIA
11. DIREITOS HUMANOS: NOVO NOME DA LIBERDADE
E DA DEMOCRACIA
12. PLANO DIRETOR DA REFORMA DO APARELHO DO ESTADO
13. MENSAGEM AO CONGRESSO NACIONAL
14. OS RUMOS PARA 1996
15. COMUNIDADE SOLIDÁRIA: TODOS POR TODOS

ANGLAIS

1. PRIVATIZATION ENTERS A NEW PHASE
2. PUBLIC SERVICE CONCESSIONS IN BRAZIL
3. THE RESULTS OF THE REAL PLAN
4. THE TELECOMMUNICATION SECTOR IN BRAZIL
5. BRAZIL 1996: FROM REFORM TO GROWTH

ESTA OBRA FOI FORMATADA
E IMPRESSA PELA
IMPrensa NACIONAL,
SIG, QUADRA 6, LOTE 800,
70604-900, BRASÍLIA, DF,
EM 1996, COM UMA TIRAGEM
DE 1.000 EXEMPLARES

